



FINANCER LA NATURE :

combler le déficit de financement
de la biodiversité mondiale

Matière

Avant-Propos	1
Résumé analytique	4
Les arguments économiques en faveur de la protection de la biodiversité	8
Financement actuel de la Conservation de la biodiversité mondiale	11
Besoins en financement pour la Conservation de la biodiversité	13
Le déficit de financement de la biodiversité	15
Combler le déficit de financement De la biodiversité	16
Conclusion	28

AVANT-PROPOS

Le monde est en train de vivre l'un des épisodes d'extinction les plus dramatiques de l'histoire

Les signes de la perte de biodiversité sont visibles partout. La superficie des forêts tropicales, nos plus grandes réserves de biodiversité et de carbone, est en baisse. Les zones humides côtières, qui sont essentielles pour les oiseaux migrateurs et la pêche et représentent un important stock mondial de carbone, se détériorent dans le monde entier. Bien que l'extinction soit un phénomène naturel, les scientifiques estiment que notre planète perd actuellement des espèces à un rythme mille fois supérieur au rythme naturel, qui est d'un à cinq par an. Si nous continuons sur cette lancée, nous sommes confrontés à un avenir où 30 à 50 % de toutes les espèces pourraient disparaître d'ici le milieu du XXI^e siècle.

Le changement climatique exacerbe cette perte, provoquant la décoloration des récifs coralliens, la croissance effrénée des maladies d'insectes dans les forêts et la perte importante anticipée des espèces arctiques. Et c'est un cercle vicieux – la perte de biodiversité aggrave également le changement climatique. En Amazonie, les changements hydrologiques causés par la déforestation pourraient assécher de façon permanente des millions d'hectares de forêt tropicale et modifier l'ensemble du climat amazonien. Le coût économique qui en résultera sera stupéfiant.

La leçon que j'ai apprise au cours de toutes les années que j'ai consacrées à la conservation, c'est que la nature a besoin de défenseurs. Mais les défenseurs, pour leur part, ont besoin d'un argument économique clair et convaincant qui puisse être largement soutenu par le public et défendu par les dirigeants politiques. Aujourd'hui, les arguments en faveur de l'action n'ont jamais été aussi clairs.

La perte de la biodiversité ne signifie pas seulement la perte de plantes et d'animaux. Elle présente des risques énormes pour la prospérité et le bien-être de l'humanité. La science commence seulement à comprendre et à quantifier l'ampleur de cet impact. La perte mondiale de pollinisateurs – abeilles, papillons, papillons de nuit et autres insectes – est déjà fort avancée en raison de notre utilisation excessive de pesticides, et pourrait entraîner une baisse de la production agricole annuelle estimée à environ 217 milliards USD. À cette perte s'ajoutent les risques de famine et de troubles sociaux, potentiellement plus graves, mais plus difficiles à quantifier.

La destruction des environnements naturels met également en contact les personnes et la faune d'une manière qui présente des risques pour la santé publique par la propagation de maladies zoonotiques. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si nous constatons l'éruption de multiples foyers de maladies zoonotiques pendant cette période de perte rapide de biodiversité, avec notamment le SRAS, le virus Ebola, le MERS et le SRAS-CoV-2, le virus responsable de la pandémie de la COVID-19 et ses effets dévastateurs à



HENRY M. PAULSON JR.
Président du Paulson Institute

...une planète saine est un grand atout pour les affaires; il est bien moins coûteux de prévenir les dommages environnementaux que de les nettoyer par la suite.

l'échelle mondiale. Cependant, ces exemples ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Étant donné la complexité et les interdépendances de la nature, il existe de nombreux risques inconnus.

Nos systèmes politiques et économiques et nos marchés financiers n'ont pas fait assez pour prendre en compte correctement des services que la nature fournit. Par exemple, des recherches récentes ont mis en avant que la tonne de CO2 capturé devrait être valorisée jusqu'à 600 dollars, ce qui impliquerait une valeur de plus de 100 milliards USD pour les forêts uniquement dans leur rôle de puits de carbone. Pourtant, valoriser les forêts sur la seule base du carbone revient à valoriser une puce informatique pour son silicium. Ce que cela nous donne, c'est une idée de l'ampleur de notre dépendance économique à l'égard de la nature. Le Forum économique mondial estime que 44 000 milliards USD du PIB mondial – soit environ la moitié – dépendent fortement ou modérément de la nature.

En bref, même si nous ne pourrions jamais calculer la valeur totale de la nature, nous en savons suffisamment pour comprendre que sa destruction présente de sérieux risques pour les sociétés humaines et que, comme pour tout risque grave auquel nous sommes confrontés, la réponse rationnelle consiste à le couvrir. Dans le cas de la perte de biodiversité, cela signifie qu'il faut déployer un effort global et mondial pour valoriser, protéger et restaurer la nature de manière appropriée. Les politiques les plus rentables sont celles qui empêcheraient la destruction en cours de la biodiversité pour des gains économiques à court terme qui érodent et en menacent la prospérité et le bien-être à long terme des générations actuelles et futures.

J'ai toujours estimé qu'une planète saine est un grand atout pour les affaires; il est bien moins coûteux de prévenir les dommages environnementaux que de les nettoyer par la suite. Pendant une grande partie de ma carrière, c'était une position solitaire dans le monde de l'entreprise. Mais ces dernières années, quelque chose a changé. J'ai constaté un nouveau sentiment d'urgence autour des questions de conservation de la nature, un intérêt grandissant pour le domaine de la finance verte et durable, et un sentiment renouvelé que l'effort collectif peut faire la différence. Il faut espérer que l'investissement dans la nature sera intégré assez tôt par le monde de la finance pour mettre un terme au déclin alarmant de notre biodiversité. nécessaire pour protéger notre biodiversité.

En fin de compte, cela nécessitera un virage transformationnel dans la manière dont les marchés valorisent la nature. Cette évolution doit être reprise par les gouvernements, les universités, le secteur privé, les ONG, les médias, et surtout, par le public. En attendant, pour faire face aux risques de perte de biodiversité, il est important d'identifier et de mettre en œuvre des mécanismes de financement et des politiques qui peuvent rapidement mobiliser des montants substantiels de capitaux pour la protection et la conservation de la nature. Si les gouvernements doivent jouer un rôle de premier plan, nous savons qu'ils ne peuvent à eux seuls fournir le financement nécessaire pour protéger notre biodiversité. Le secteur privé est souvent mis en avant – à juste titre – comme le grand espoir de la conservation, car les ressources financières qu'il pourrait apporter dépassent de loin celles des pouvoirs publics et de la philanthropie.

Incontestablement, de nombreux PDG du secteur privé souhaitent protéger la nature. Certains donnent des fonds personnels à des ONG de conservation, et les organisations qu'ils dirigent peuvent faire des investissements symboliques et aussi prendre des décisions opérationnelles pour protéger ou restaurer la biodiversité si celles-ci n'ont pas d'impact sur la rentabilité. Cependant, ils ne déploieront pas de capitaux pour des projets de conservation ou environnementaux qui ne promettent pas de rendement économique. La distinction est importante. La philanthropie est un moyen de distribuer les bénéfices. L'investissement est un moyen pour le secteur privé de générer des profits. Investir à perte de manière délibérée n'est pas un modèle d'entreprise réaliste. C'est pourquoi, pour réaliser le potentiel d'investissement du secteur privé dans la protection et la conservation de la nature, les pouvoirs publics doivent mettre en place des mesures politiques – telles que des allègements fiscaux, des garanties de réduction des risques et des dispositions réglementaires – qui incitent le secteur privé à investir.

Ce rapport, fruit d'une collaboration entre le Paulson Institute, The Nature Conservancy et l'Université Cornell, présente un vaste argumentaire économique en faveur de la protection et de la conservation de la nature. Il explore et met en évidence neuf mécanismes politiques et de financement qui, s'ils sont mis en œuvre, permettront soit d'assurer de nouveaux financements pour la conservation de la biodiversité, soit, grâce à la réforme des subventions ayant un effet nuisible pour l'environnement, de réduire considérablement le besoin de dépenses futures.

Au moment où les pouvoirs publics se préparent à convenir d'un « nouveau pacte pour la nature » lors de la 15e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, nous proposons ce rapport comme contribution pour aider à orienter les négociations, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des ressources financières. Nous le présentons également aux pouvoirs publics nationaux qui se lancent dans l'examen des politiques et mesures nationales nécessaires pour mettre en œuvre le Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020 et orienter leurs économies sur un mode plus durable. Il convient de noter que l'investissement dans la biodiversité contribuera également à atteindre les objectifs en matière de changement climatique, étant donné que les solutions fondées sur la nature figurent parmi les stratégies d'atténuation des changements climatiques les plus rentables.

Les arguments économiques en faveur de la protection de la nature sont convaincants. Toutefois, nous devons garder à l'esprit la force des arguments en faveur de la préservation de la nature. La nature est la plus grande source de beauté, d'inspiration, d'innovation et d'intérêt intellectuel – en fait, de tout ce qui est bon dans la vie. En ce sens, elle est inestimable.



La philanthropie est un moyen de distribuer les bénéfices. L'investissement est un moyen pour le secteur privé de générer des profits.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les activités humaines provoquent une perte de biodiversité mondiale sans précédent et qui s'accélère. La conversion généralisée des terres à des fins d'infrastructures, d'agriculture et d'autres formes de développement, ainsi que la surexploitation des ressources naturelles, sont les conséquences de la priorité que les dirigeants politiques donnent aux gains économiques à court terme et de l'incapacité de nos systèmes économiques et de nos marchés financiers à évaluer et à protéger correctement notre capital naturel.

Pour ralentir et arrêter la perte mondiale de biodiversité, nous devons repenser fondamentalement notre relation avec la nature et transformer nos modèles économiques et nos systèmes de marché. Les actions politiques et économiques nécessaires pour y parvenir exigent une volonté politique considérable, un large soutien public et des investissements substantiels. Cela ne se fera pas du jour au lendemain et, à court et moyen terme, il est urgent d'augmenter les financements pour la nature.

... à court ou moyen terme, il est urgent d'augmenter les financements pour la nature.

Le rapport *Financer la nature* aborde deux défis importants.

Tout d'abord, le rapport expose les **arguments économiques généraux** en faveur de la protection de la nature, y compris un examen des nombreuses valeurs économiques et sociales reconnues de la biodiversité, tout en reconnaissant que les complexités et interdépendances de la nature signifient que les tentatives d'évaluation économique seront presque certainement partielles et sous-estimées. La perte de biodiversité présente des risques graves, connus et inconnus, pour la prospérité humaine. Le rapport examine en outre les défaillances sous-jacentes du marché qui accélèrent la perte de biodiversité mondiale et présente un certain nombre d'interventions et de changements politiques nécessaires pour enrayer la perte de biodiversité.

Deuxièmement, le rapport se concentre sur un élément essentiel lié à la protection de la biodiversité, à savoir l'écart **de financement** entre le montant annuel total des flux de capitaux pour la conservation de la biodiversité mondiale et le montant total des fonds nécessaires pour gérer durablement la biodiversité et maintenir l'intégrité des écosystèmes. Ayant évalué le déficit de financement pour la biodiversité, le rapport identifie un ensemble de **neuf mécanismes financiers et politiques** qui, s'ils sont mis en œuvre et étendus, peuvent collectivement combler ce déficit.

Le rapport détaille les conditions favorables à la mise en œuvre et à l'extension de chacun de ces mécanismes, et formule des recommandations détaillées à l'intention des décideurs politiques, des chefs d'entreprise et des autres parties prenantes. Il indique clairement que tous les gouvernements – des nations riches en biodiversité qui peuvent avoir des moyens économiques limités aux pays donateurs établis – doivent prendre des mesures immédiates pour enrayer la perte de biodiversité.

L'objectif immédiat de ce rapport est d'informer les délégations nationales et les autres négociateurs dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources pour le Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) en 2021. L'objectif à long terme est d'aider les dirigeants politiques, les ministères des Finances, les institutions internationales et les représentants d'entreprises, d'ONG et de la philanthropie privée à mieux comprendre les arguments économiques en faveur de la conservation de la biodiversité et à accélérer la transformation des modèles économiques nationaux en modèles qui donnent à la nature une valeur appropriée.

Étant donné l'ampleur du déficit de financement de la biodiversité identifié par ce rapport, et face aux estimations du montant de financement relativement limité qui sera disponible dans les années à venir à partir de sources traditionnelles tels que les budgets gouvernementaux, l'aide publique au développement et la philanthropie, il est essentiel que les objectifs en matière de biodiversité à convenir lors de la COP15 intègrent un large éventail de mécanismes non traditionnels. Catalyser les capitaux du secteur privé doit être une priorité, étant donné qu'ils constituent la plus grande source de financement disponible. Cependant, le rapport établit clairement que le soutien potentiel que le capital privé peut apporter à la conservation de la biodiversité ne sera réalisé que si des politiques, des réglementations et des incitations publiques appropriées sont en place.

Une description détaillée des méthodologies utilisées dans ce rapport, y compris les sources de données et les hypothèses, est présentée en annexe A du rapport complet.

...les pouvoirs publics...doivent prendre des mesures immédiates pour enrayer la perte de biodiversité.



Idées centrales

Le rapport présente quatre idées centrales :

1. **La réduction de l'écart dépend fortement des mesures prises par les pouvoirs publics.** Ces derniers doivent faire davantage pour protéger le capital naturel et mettre en place une combinaison de réformes politiques pour réduire les impacts négatifs sur la biodiversité, comme **la réforme des subventions agricoles aux effets nuisibles** et la réduction des risques d'investissement des investisseurs publics et privés. Ils doivent également **développer des innovations financières afin d'augmenter les fonds disponibles pour la conservation**, en promouvant les investissements verts et en soutenant le développement de solutions climatiques fondées sur la nature, les infrastructures naturelles et les systèmes de compensation de la biodiversité.
2. **Le secteur privé peut jouer un rôle essentiel, mais les pouvoirs publics doivent ouvrir la voie. Ils doivent mettre en place un environnement réglementaire approprié, des incitations intelligentes et les structures de marché nécessaires pour catalyser les flux financiers du secteur privé vers la conservation de la biodiversité.**
3. **La seule façon d'arrêter la perte de biodiversité mondiale est de s'assurer que la valeur de la nature est correctement prise en compte dans toutes les économies.** Il faudra pour cela un leadership politique ambitieux et des politiques, des incitations et des mécanismes porteurs de transformation qui découragent les actions ayant un effet nuisible et encouragent le financement à grande échelle de la conservation de la nature.
4. **L'écart entre le montant actuellement dépensé pour la conservation de la biodiversité et ce qui est nécessaire est important, mais il peut être comblé.** En 2019, les dépenses actuelles pour la conservation de la biodiversité se situent entre 124 et 143 milliards USD par an, contre une estimation du besoin total pour la protection de la biodiversité comprise entre 722 et 967 milliards USD par an. Cela laisse un déficit dans le financement de la biodiversité qui se chiffre à 598–824 milliards USD par an.

L'encadré ci-dessous présente six **grandes recommandations d'actions** découlant de l'analyse qui sous-tend ce rapport. En outre, il existe une série de recommandations spécifiques pour chacun des neuf mécanismes financiers et politiques décrits dans ce rapport. Celles-ci sont décrites brièvement à la fin de ce résumé et plus en détail au chapitre 6 du rapport complet.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

La principale conclusion de ce rapport est que les pouvoirs publics doivent entreprendre des réformes politiques catalytiques pour débrider le financement de la biodiversité. Les six actions recommandées permettront d'accélérer la mise en œuvre de chacun des neuf mécanismes de financement décrits dans le rapport et contribueront matériellement à combler le déficit observé dans le financement des politiques de conservation de la biodiversité.

Action recommandée 1: Les pays doivent prendre des mesures politiques immédiates pour protéger leur capital naturel et accroître le financement de la conservation de la biodiversité. Ce rapport identifie les neuf mécanismes les plus prometteurs pour la mobilisation des ressources et la prévention des dommages, notamment en donnant la priorité au soutien économique rural qui subventionne les agriculteurs pour qu'ils fournissent des services écosystémiques, en évitant les impacts majeurs du développement des infrastructures sur les habitats essentiels et en investissant dans des solutions climatiques basées sur la nature.

Action recommandée 2: Les pouvoirs publics et les donateurs philanthropiques devraient utiliser leurs fonds de manière stratégique pour aider les pays à mettre en œuvre les mécanismes de financement identifiés dans ce rapport et pour catalyser les investissements ultérieurs des secteurs public et privé. Ce rapport appelle à un doublement de l'aide étrangère en faveur de la biodiversité, ces ressources additionnelles devant être consacrées aux pays riches en biodiversité et à la mise en œuvre de ces mécanismes.

Action recommandée 3: Les gouvernements nationaux et infranationaux devraient renforcer leurs conditions réglementaires et leur cadre financier incitatif afin d'accélérer considérablement les actions et le financement du secteur privé pour la conservation de la biodiversité. Les pouvoirs publics devraient mettre en place des politiques et entreprendre des actions pour encourager les investissements du secteur privé et en réduire les risques, encourager au niveau national la production durable de produits de base et garantir les conditions juridiques requises, en particulier en ce qui concerne le régime foncier.

Action recommandée 4: Les acteurs du secteur privé devraient mettre en œuvre les recommandations présentées dans les sections consacrées aux chaînes d'approvisionnement durables, à la réforme des subventions ayant un impact néfaste, aux infrastructures naturelles, aux compensations pour la biodiversité, aux solutions fondées sur la nature et aux marchés du carbone, à l'investissement vert et à la gestion des risques d'investissement, tout ceci afin d'augmenter les opportunités d'investissement dans la biodiversité et de réduire leurs risques financiers liés à la

biodiversité. En outre, les grandes entreprises devraient adopter des objectifs établis sur une base scientifique en matière de protection de la biodiversité dans le cadre de leurs activités et de leurs investissements, conformément à la vision 2050 de la Convention des Nations unies sur la biodiversité.

Action recommandée 5: Les gouvernements et les organismes internationaux devraient améliorer le suivi et les rapports sur le financement de la biodiversité. Certaines des meilleures collectes et analyses de données qui sont disponibles sont produites par l'OCDE, l'initiative BIOFIN du PNUD et le secrétariat de la CDB. Des financements publics supplémentaires devraient être assurés pour soutenir ces institutions afin d'améliorer la collecte de données sur les finances mondiales et de renforcer la capacité des gouvernements à collecter et à partager les données.

Action recommandée 6: Dans le contexte des négociations de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, les parties devraient convenir d'élaborer et de mettre en œuvre des plans nationaux de financement de la biodiversité (PFNB) pour guider la mise en œuvre de leurs efforts nationaux pour la mise en application du nouveau Cadre mondial pour la biodiversité de la CDB. Les PFNB devraient examiner les opportunités pour mobiliser des ressources à tous les niveaux – local, national et mondial – ainsi qu'auprès de toutes les sources – publiques, privées et philanthropiques. Pour atteindre ce résultat, ce rapport recommande les cibles suivantes pour la mobilisation des ressources dans le Cadre mondial de la biodiversité d'ici 2030:

- **Cible mondiale :** Les flux financiers vers les investissements qui génèrent des améliorations mesurables et vérifiables de l'état de la biodiversité augmentent au niveau mondial pour combler entièrement le déficit de financement de la biodiversité à l'horizon 2030 (soit 598 à 824 milliards USD par an);
- **Cible du processus :** 100 % des parties élaborent immédiatement des plans nationaux de financement de la biodiversité et les mettent pleinement en œuvre à l'horizon 2030 ;
- **Objectifs nationaux :** Chaque partie mobilise 100 % des ressources nécessaires identifiées dans son PFNB pour mettre en œuvre pleinement et efficacement ses stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), et
- **Cible mondiale :** Le financement public international pour la biodiversité double au moins à l'horizon 2030 et, le cas échéant, couvre au moins les coûts pour les pays en développement de l'élaboration des SPANB et des PFNB.

LES ARGUMENTS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Un changement fondamental dans la manière dont les marchés, et plus largement l'économie, valorisent et protègent la nature s'impose

Vus sous l'angle économique classique, la biodiversité et les **systèmes naturels de notre planète sont essentiellement un stock de capital** (semblable au capital financier, bâti ou humain) qui fournit un flux de services aux personnes. Ces « services écosystémiques » comprennent, entre autres, des sols fertiles et la pollinisation qui rendent possible la production alimentaire, des forêts et des bassins versants qui séquestrent le carbone et purifient l'eau, ainsi que la diversité génétique dont dépendent une grande partie de la pharmacologie et de l'agriculture modernes.

S'il semble possible de considérer la biodiversité et les systèmes naturels comme fondamentaux pour la survie de l'homme et la prospérité économique, il n'en demeure pas moins que la tendance des systèmes politiques est de donner la priorité aux gains économiques immédiats tout en menaçant la prospérité et le bien-être des générations présentes et futures. La tendance des modèles économiques et des marchés financiers actuels est de considérer les systèmes naturels simplement comme des actifs disponibles pour un usage immédiat ou, pire, pour l'abus et la destruction. Une telle vision conduit à la surutilisation et à l'abus de la nature pour des gains à court terme et sans tenir compte de la valeur totale des actifs perdus ou des coûts à long terme de leur perte pour la société.

Le capital naturel est complexe et difficile à mesurer. Les marchés financiers ne reconnaissent pas la valeur du capital naturel, à moins qu'il ne soit associé à un flux de trésorerie ou une valeur d'actif définis qui peuvent être mesurés par les systèmes économiques actuels. **Par conséquent, la valeur ou les coûts totaux de l'utilisation ou de la destruction des systèmes naturels sont mal compris.** Le capital naturel ne se déprécie pas contrairement aux autres formes de capital. Au lieu de cela, il est, dans une certaine mesure, autorégénérateur. Cependant, lorsque la dégradation des écosystèmes atteint un point de basculement, les propriétés autorégénératives du capital naturel sont perdues, et l'effondrement des écosystèmes peut être irréversible.

Malgré les faiblesses des modèles et des outils permettant de mesurer la valeur du capital naturel, plusieurs études laissent entrevoir sa pleine valeur potentielle. Récemment, des chercheurs ont estimé qu'environ 44 000 milliards USD du PIB mondial dépendent de la nature et de ses services¹. Par exemple, la perte de tous les pollinisateurs dans le monde entraînerait une baisse de la production agricole annuelle d'environ 217 milliards USD². La recherche récente sur le climat a estimé la valeur du CO₂ capté à 600 dollars par tonne, ce qui suggère que les forêts ont une valeur de plus de 100 000 milliards USD pour leur seul rôle de puits de carbone³.

¹ C. Herweijer et al. (2020), Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy, World Economic Forum, http://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf.

² Association Helmholtz des centres de recherche allemands (15 septembre 2008), valeur économique de la pollinisation des insectes dans le monde estimée à 217 milliards USD. ScienceDaily. Consulté le 1er mars 2011 sur <http://www.sciencedaily.com/releases/2008/09/080915122725.htm>.

³ Umberto Llavador, John Romer et Joaquim Silvestre, Sustainability for a Warming World (Harvard University Press, 2015).

Jusqu'à un tiers des produits pharmaceutiques utilisés aujourd'hui sont dérivés des plantes et d'autres sources naturelles ou de substances présentes dans la nature⁴

Si ces estimations démontrent la valeur potentiellement énorme de la biodiversité pour la société, un défi majeur réside dans le fait que, **pour chaque contribution de la nature qui peut être mesurée et à laquelle on peut attribuer une valeur monétaire, il en existe beaucoup d'autres qui ne peuvent pas l'être.** En d'autres termes, lorsqu'on évalue le coût de la perte de biodiversité, il y a des « incertitudes partiellement connues » et des « incertitudes inconnues ». Compte tenu de ce manque de connaissances exactes, toute estimation du coût économique de la perte de biodiversité, même lorsqu'elle se fonde sur un scénario catastrophe, sous-estime probablement le coût de ces pertes.

L'incapacité actuelle de nos marchés financiers et de nos modèles et institutions économiques à évaluer correctement la biodiversité se situe à l'intersection de plusieurs défaillances du marché. Pour commencer, de nombreux avantages de la biodiversité sont des biens publics qui ne sont pas exclusifs et non rivaux par nature, ce qui signifie que les marchés les sous-évalueront probablement. En outre, les bénéfices de la conservation de la biodiversité et les coûts de la perte de biodiversité ont un impact sur les tierces parties sous la forme de bénéfices et de coûts externes, ce qui constitue un autre échec standard du marché où les acteurs qui conservent la biodiversité ne sont pas suffisamment récompensés financièrement et où les auteurs de dommages à la biodiversité ne sont pas pénalisés financièrement. Enfin, les défaillances du marché en matière de biodiversité sont aggravées par l'absence de droits de propriété bien définis sur les biens et services environnementaux, de sorte que personne n'a d'intérêt financier à les conserver ou à veiller à ce qu'ils soient affectés à leur utilisation la plus rentable, ni ne peut en tirer un avantage financier direct.

Une autre comparaison peut être faite dans notre compréhension de la science et de l'économie du changement climatique. La science du changement climatique est bien plus avancée que celle de la perte de biodiversité, mais les spécialistes des changements climatiques ont néanmoins largement sous-estimé le

taux et l'impact du réchauffement, en partie en raison du défi que représente l'intégration des impacts des boucles de rétroaction négatives dans le réchauffement, comme l'accélération de la fonte des glaciers ou la libération de méthane par le dégel du pergélisol. De même, **si nos modèles et systèmes économiques mondiaux suivent assez bien les marchés et la finance en temps normal, il n'en demeure pas moins que ces mêmes systèmes ne fonctionnent souvent pas en temps de crise économique.** Ces modèles et systèmes sont incapables d'évaluer les relations climatiques, écologiques et humaines profondément imbriquées, dynamiques et complexes de notre planète.

Une leçon essentielle à tirer de ces observations est que nous ne pouvons pas compter uniquement sur les modèles économiques, les forces du marché ou le secteur privé pour résoudre le problème d'une perte de biodiversité mondiale sans précédent. **Au lieu de cela, une intervention politique est essentielle.** Outre les lois et politiques éprouvées qui créent des aires protégées et abritent des espèces menacées, une multitude d'instruments et de mécanismes politiques doivent être mis en œuvre pour capter et tirer des avantages économiques de la nature de manière durable ou par une approche fondée sur le marché, comme l'écotourisme, les produits respectueux de la biodiversité et le paiement des services écosystémiques.

En outre, la réforme des subventions à l'agriculture et à la pêche qui sont préjudiciables à la biodiversité et la promotion de pratiques agricoles et de pêche durables par le biais de politiques bien conçues contribueront également à atténuer les impacts de l'agriculture et de la pêche, deux des principaux moteurs de la perte de biodiversité mondiale.

Dans l'ensemble, il est impératif d'opérer un changement fondamental dans la manière dont les marchés, et plus largement l'économie, valorisent et protègent la nature. Les pays doivent mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de financement et de politique qui valorisent davantage le capital naturel, réduire les pratiques ayant un effet nuisible qui détruisent la biodiversité, et mobiliser rapidement des montants importants de capital pour la conservation de la biodiversité.

⁴D. J. Newman et G. M. Cragg, Natural products as sources of new drugs over the 30 years from 1981 to 2010. J Nat Prod. 2012;75(3):311–335. doi:10.1021/np200906s

LE FINANCEMENT ACTUEL DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ MONDIALE, LES BESOINS FINANCIERS POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, ET LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Bien que l'objectif ultime doive être de valoriser la nature de manière adéquate dans nos modèles économiques, il est urgent, à court terme, d'augmenter les investissements dans la biodiversité. Ce rapport détermine que, en 2019, le flux annuel total des fonds au niveau mondial destinés à la protection de la biodiversité s'élevait à environ 124–143 milliards USD par an, alors que les besoins annuels pour stopper le déclin de la biodiversité mondiale d'ici 2030 sont estimés à 722–967 milliards USD. Pris ensemble, ces chiffres révèlent un déficit de financement de la biodiversité de 598 à 824 milliards USD par an.

Fait significatif, ce rapport montre que les dépenses publiques annuelles consacrées aux activités nuisibles à la biodiversité sous forme de subventions à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche – 274 à 542

milliards USD par an en 2019 – sont deux à quatre fois plus élevés que les flux de capitaux annuels destinés à la conservation de la biodiversité.

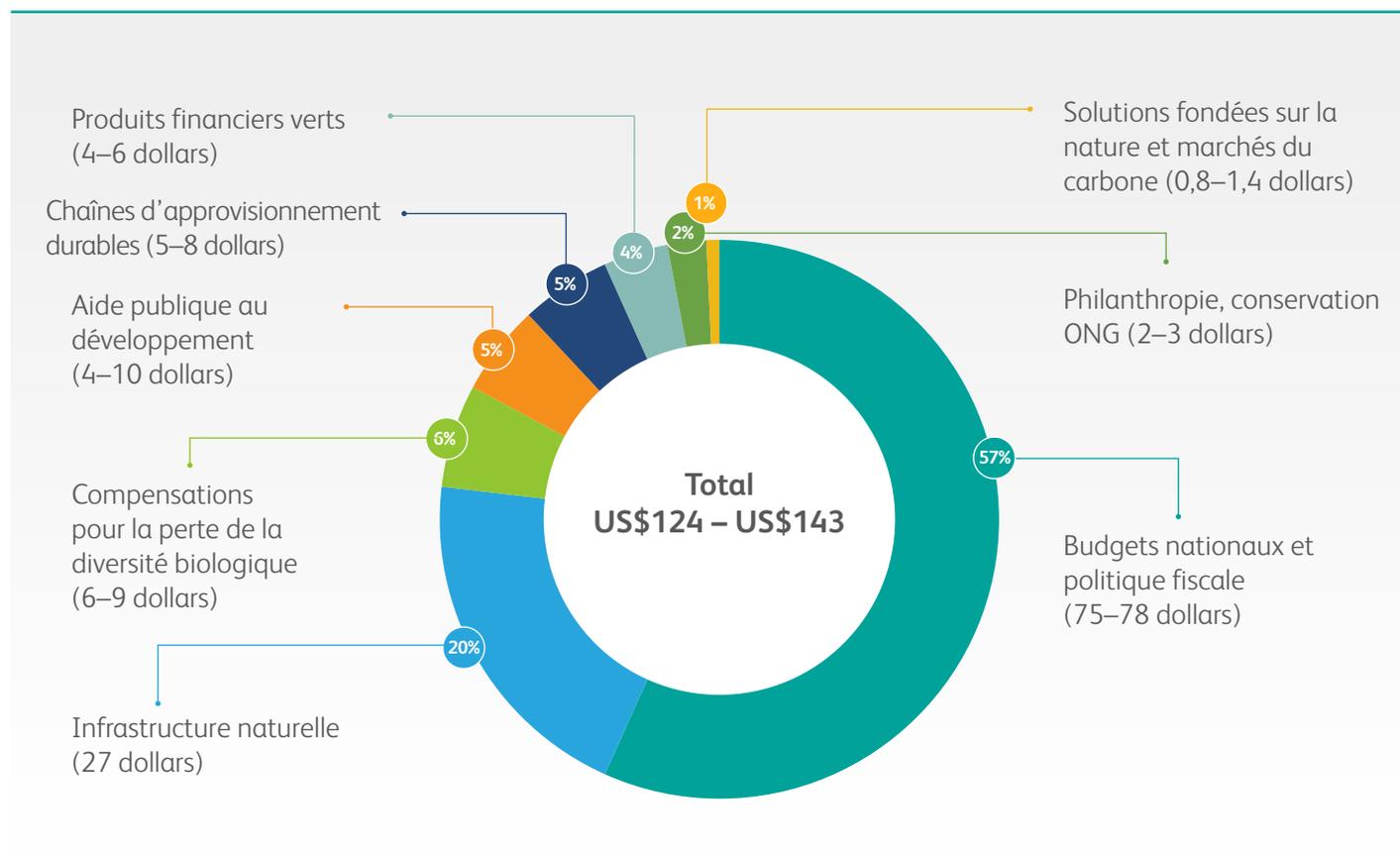
Bien que ce rapport traite des subventions à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche qui des impacts négatifs, il n'aborde pas les effets des subventions aux combustibles fossiles en raison de leur caractère indirect. Cela ne signifie pas que les subventions aux combustibles fossiles sont sans importance ; les impacts potentiels de ces subventions sur la biodiversité, qui résultent de la conversion à grande échelle de végétation naturelle pour le développement et la transmission de l'énergie et de l'augmentation des températures de l'atmosphère et des océans associée à l'utilisation de combustibles fossiles, sont très susceptibles d'exacerber et d'accélérer la perte de biodiversité mondiale, en plus d'entraîner un changement climatique d'origine humaine



Financement actuel de la conservation de la biodiversité mondiale

L'estimation du financement actuel de la conservation de la biodiversité mondiale, qui se situe entre 124 et 143 milliards USD par an, est globalement conforme à d'autres estimations publiées récemment. Par exemple, en début 2020, l'OCDE a estimé⁵ le financement mondial de la biodiversité à hauteur de 78–91 milliards USD par an, sur la base des données disponibles pour 2015–2017. En outre, BIOFIN estime⁶ que l'investissement public annuel mondial dans la biodiversité est passé d'environ 100 milliards USD en 2008 à environ 140 milliards USD en 2017, avec une moyenne de 123 milliards USD décaissés chaque année au cours de cette période. Ce rapport s'appuie sur les conclusions de l'OCDE sur les mécanismes publics nationaux, internationaux, publics et privés en fournissant une évaluation complémentaire pour le financement privé et public-privé de la biodiversité.

FIGURE 1. Financement de la conservation de la biodiversité mondiale en 2019 : Résumé des flux financiers en faveur de la conservation de la biodiversité . (en milliards USD de 2019 par an)

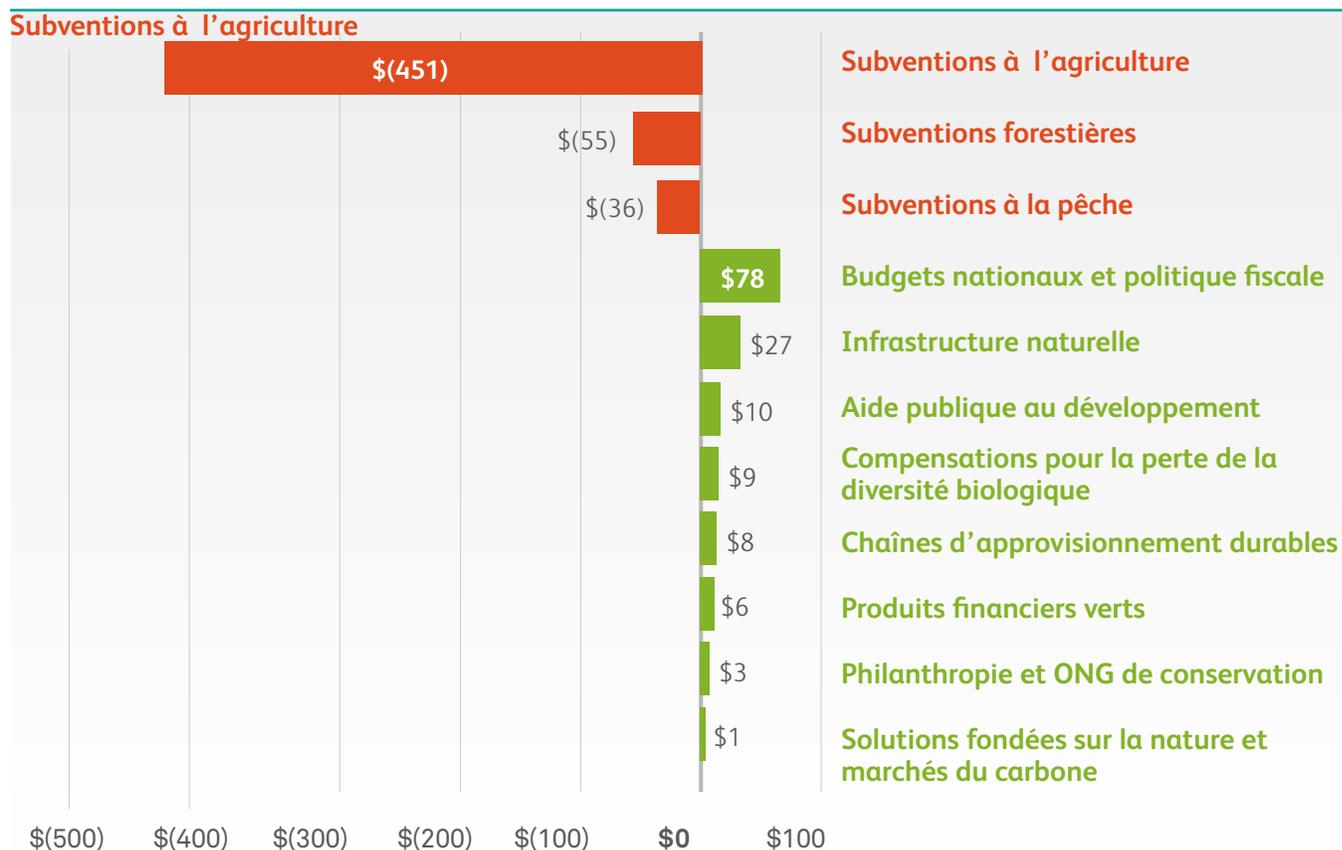


⁵ OECD, 2020, Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale. Rapport final, établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/report-a-comprehensive-overview-of-global-biodiversity-finance.pdf>.

⁶ A. Seidl, K. Mulungu, M. Arlaud, O. van den Heuvel, et M. Riva, Pennies for Pangolins: A global estimate of public biodiversity investments (Programme des Nations unies pour le développement, à paraître en 2020).

Les figures 1 et 2 présentent une ventilation des sources des flux financiers en faveur de la conservation de la biodiversité et montrent l'ampleur en 2019 des subventions ayant un effet nuisible. Les catégories et les chiffres ont été tirés d'un ensemble de plus de 160 mécanismes de financement de la biodiversité identifiés dans le Catalogue des solutions de financement de BIOFIN⁷. Certains de ces mécanismes n'ont pas été intégrés dans l'estimation actuelle du financement mondial de la biodiversité, car ils ne génèrent pas de flux financiers importants pour la conservation de la biodiversité ou parce que les données annuelles de financement n'ont pas été suivies ou collectées par l'ensemble des bases de données économiques consultées et analysées dans le cadre de la rédaction de ce rapport. Ainsi, la figure 1 représente une approximation proche du total des dépenses annuelles publiques et privées dans le monde pour la protection et la conservation de la biodiversité. Les estimations des subventions ayant un effet nuisible utilisées dans la figure 2 correspondent à la catégorie de subventions « les plus nuisibles » de l'OCDE⁸. Notons encore une fois que ce rapport exclut les subventions aux combustibles fossiles.

FIGURE 2. Les subventions ayant un effet nuisible et les flux financiers mondiaux en faveur de la conservation de la biodiversité. (estimations supérieures, en milliards USD de 2019 par an)



Remarque : Les estimations des subventions à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche ayant des impacts nuisibles correspondent à la catégorie de subventions à la production « potentiellement dommageables à la biodiversité » de l'OCDE. Ce graphique exclut les 395–478 milliards de dollars supplémentaires estimés en subventions à la production de combustibles fossiles⁹.

⁷ BIOFIN, Catalogue BIOFIN des solutions de financement, disponible à l'adresse : <https://www.biodiversityfinance.net/finance-solutions>.

⁸ OCDE, 2020, Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale. Rapport final établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/report-a-comprehensive-overview-of-global-biodiversity-finance.pdf>.

⁹ OCDE, 2020, Rising fossil fuel support poses a threat to building a healthier and climate-safe future, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/fossil-fuels/>.

Besoins en financement pour la conservation de la biodiversité

En vue d'évaluer les futurs besoins annuels en financement pour la protection de la biodiversité, les paysages naturels et humains ont été divisés en trois grandes catégories, aires protégées, paysages productifs et environnements urbains, et les coûts pour leur gestion durable ont été estimés:

1. Les aires protégées: Ce rapport intègre l'objectif mondial proposé pour augmenter les aires protégées terrestres et marines afin d'atteindre le niveau de 30 % d'ici 2030, conformément aux propositions de plusieurs ONG de conservation et de nombreux gouvernements faites en anticipation de la nouvelle série d'objectifs mondiaux en matière de biodiversité qui seront négociés lors de la Conférence des parties à la Convention pour la biodiversité biologique COP15. Waldron et coll. (2020)¹⁰ propose une série de six scénarios pour la protection de la biodiversité. L'estimation la plus basse des besoins futurs a été prise comme scénario permettant un compromis entre la protection de la biodiversité et les paysages productifs, et est donc alignée sur la catégorie de paysages terrestres et marins productifs décrite dans ce chapitre. L'estimation supérieure est celle du scénario qui donne la priorité à l'intégrité et à la viabilité des écosystèmes au sens large¹¹. La fourchette de ces estimations de coûts est de 149–192 milliards USD par an.

2. Gestion durable des paysages terrestres et marins productifs: Les coûts pour gérer de manière durable en 2030 les paysages terrestres et marins les plus productifs du monde dans la perspective de la protection de la biodiversité et des principaux écosystèmes ont été estimés comme suit:

- a. Le passage du secteur agricole à des pratiques d'agriculture de conservation sur les terres cultivées d'ici 2030 est estimé à 315–420 milliards USD par an.
- b. Le passage à des pratiques de gestion durable des pâturages d'ici 2030 à l'échelle mondiale est estimé à 81 milliards USD par an.
- c. La transition du secteur forestier vers des pratiques de gestion durable des forêts est estimée à 19–32 milliards USD par an.
- d. La transition du secteur mondial de la pêche vers des pratiques de pêche durable est estimée à 23–47 milliards USD par an.
- e. La réduction et atténuation de l'impact des espèces envahissantes sur la biodiversité est estimé à 36–84 milliards USD par an.
- f. La restauration des écosystèmes côtiers dégradés (mangroves, herbiers marins et marais salants) qui procurent de multiples avantages vitaux aux communautés côtières représente entre 27 et 37 milliards USD par an.

3. Les zones urbaines et les zones à fort impact humain: L'expansion urbaine entraînera la conversion de quelque 290 000 km² d'habitats naturels

...un besoin global de financement de la biodiversité de 722–967 milliards USD par an à l'horizon 2030

¹⁰ A. Waldron et al, 2020, Protecting 30 % of the planet for nature : Costs, benefits and economic implications, disponible à l'adresse https://www.conservation.cam.ac.uk/files/waldron_report_30_by_30_publish.pdf

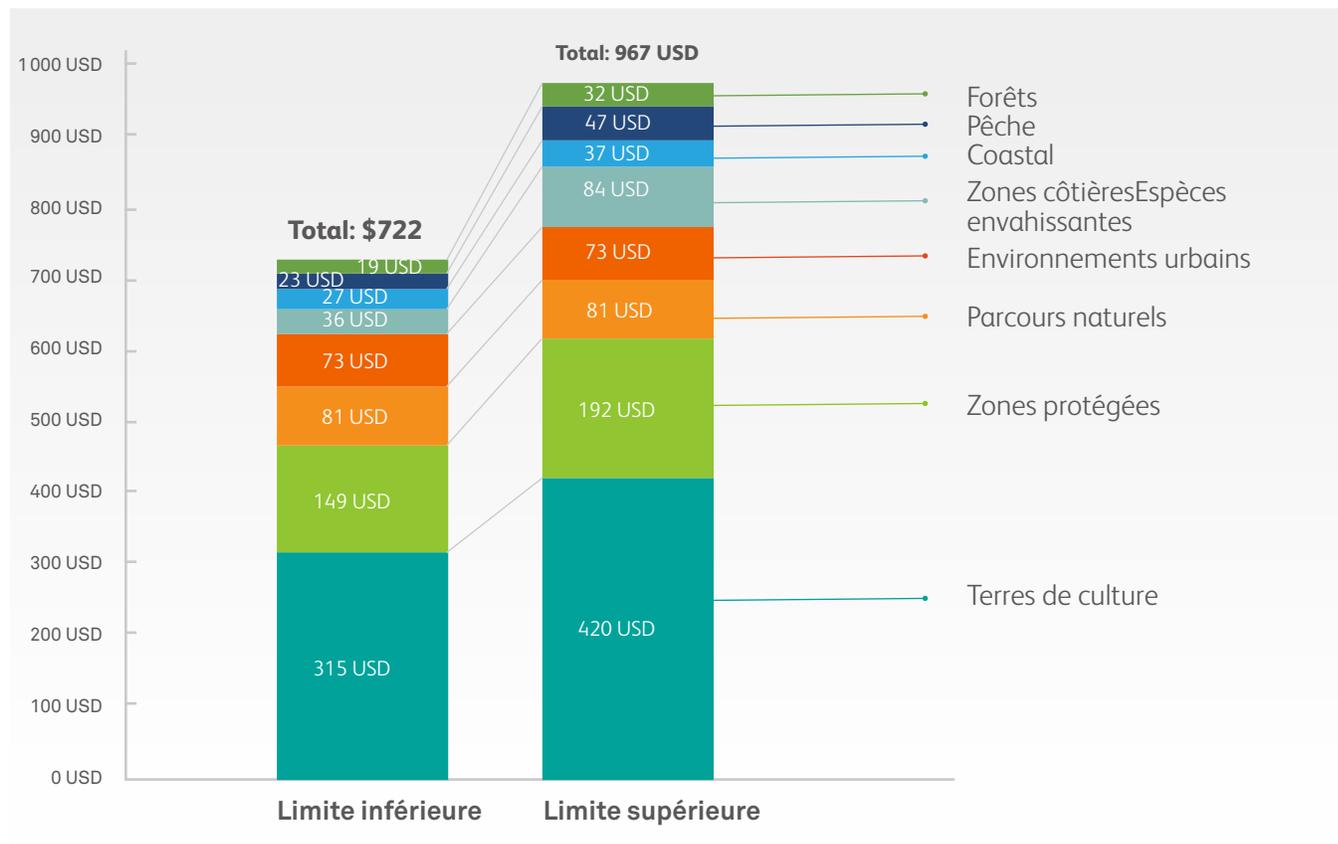
¹¹ Le document de Waldron et coll. 2020 utilise un ensemble de six scénarios pour estimer une gamme de dépenses nécessaires pour développer et gérer les aires protégées de la biodiversité. Ce rapport établit une fourchette des besoins en financement des aires protégées en utilisant deux scénarios qui concordent avec d'autres estimations des besoins futurs en matière de biodiversité, tels que les paysages terrestres et marins productifs

d'ici 2030 et pourrait dégrader 40 % des aires strictement protégées dans le monde qui devraient se trouver à courte distance des zones urbaines, si cette expansion n'est pas gérée ou atténuée pour prévenir ces impacts. Le coût de la protection de la biodiversité dans les périphéries des villes est estimé à 14,1–543 millions USD par an. L'impact des eaux polluées provenant des environnements urbains sur la qualité de l'eau et par la suite sur la biodiversité dans les écosystèmes riverains en aval des villes découle de l'absence de traitement des effluents. Le coût de la protection de la biodiversité contre l'impact de la pollution de l'eau en milieu urbain est estimé à 73 milliards USD par an.¹²

L'agrégation de ces chiffres conduit à un besoin de financement mondial de la biodiversité de 722–967 milliards USD par an d'ici 2030, comme le montre la figure 3, ce qui représente environ 0,7 à 1,0 % du PIB mondial en 2019.

Ces estimations, bien qu'elles donnent à réfléchir, doivent être considérées comme des approximations initiales de ce qui est nécessaire pour la conservation de la biodiversité. Les estimations de cette nature ne sont pas précises, car elles sont affectées par le peu de données disponibles sur le financement de la biodiversité et les inconsistances entre les cadres de rapports.¹³

FIGURE 3. Besoins en financement pour la conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale.
(en milliards USD par an)



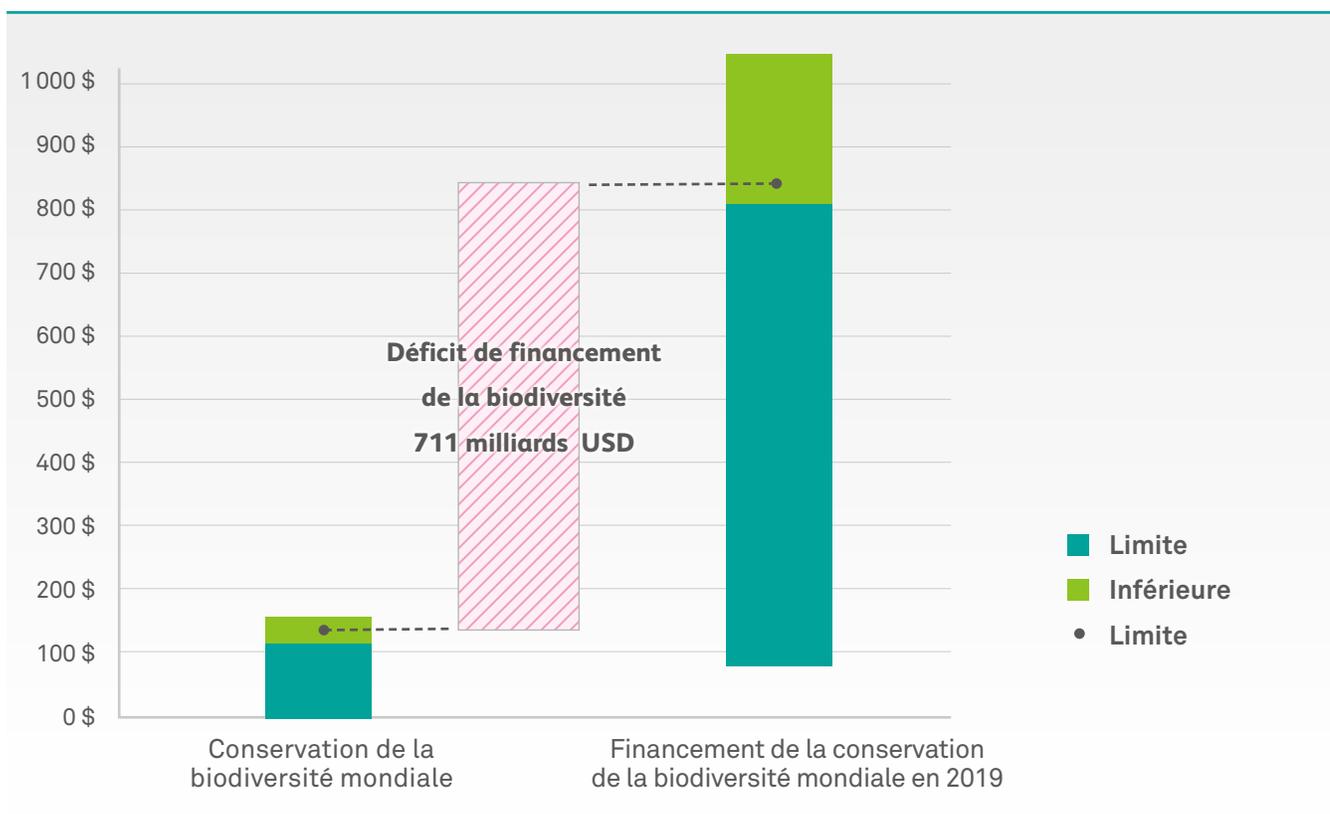
¹² G. Hutton et M. Varughese, 2016, The costs of meeting the 2030 sustainable development goal targets on drinking water, sanitation, and hygiene. World Banque mondiale, disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/topic/water/publication/the-costs-of-meeting-the-2030-sustainable-development-goal-targets-on-drinking-water-sanitation-and-hygiene>.

¹³ OECD, 2020, Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale, Rapport final établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OECD), disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/report-a-comprehensive-overview-of-global-biodiversity-finance.pdf>.

Le déficit de financement de la biodiversité

Lorsque l'on compare les estimations des besoins mondiaux de financement de la biodiversité (722 à 967 milliards USD par an) aux flux existants de financement de la biodiversité (124-143 milliards USD), on peut estimer **le déficit de financement de la biodiversité mondiale** entre 598 et 824 milliards USD par an. Cela signifie que les niveaux de financement actuels ne couvrent que 16 à 19 % des montants nécessaires globalement pour mettre un terme à la perte de biodiversité. La figure 4 montre le déficit de financement annuel en comparant les montants moyens des estimations supérieures du financement actuel et des besoins futurs. Le déficit moyen est de 711 milliards USD par an.

FIGURE 4. Financement de la conservation de la biodiversité mondiale par rapport aux besoins mondiaux de conservation de la biodiversité. (Milliards USD)



Remarque : En utilisant les points médians des estimations actuelles et des besoins futurs, le financement mondial actuel de la conservation de la biodiversité (graphique de gauche) devrait être multiplié par 5 à 7 pour répondre aux besoins mondiaux estimés en matière de conservation de la biodiversité (graphique de droite).

Ces estimations des besoins futurs et du déficit de financement de la biodiversité, bien que raisonnables, ne sont pas exactes, et des fourchettes sont donc utilisées pour montrer la variabilité des estimations. En tant que telles, ces estimations doivent être considérées comme indicatives de l'ampleur des besoins et représentent un objectif raisonnable et ambitieux à atteindre.

COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Le rapport présente un ensemble de neuf mécanismes financiers et politiques qui, s'ils sont mis à l'échelle par des politiques publiques appropriées et une action du secteur privé, ont le potentiel d'apporter collectivement une contribution substantielle au comblement du déficit de financement de la biodiversité mondiale au cours de la prochaine décennie.

L'analyse et la sélection des neuf mécanismes financiers et politiques sont basées sur le catalogue BIOFIN des solutions de financement du PNUD et sur les mécanismes sélectionnés en fonction des trois critères suivants :

- Le mécanisme est actuellement utilisé à une échelle significative (plus de 0,5 milliard USD par an);
- Le mécanisme, s'il est mis à l'échelle, a le potentiel de fournir des montants substantiels de nouveaux financements sur une base cohérente (plus de 5 milliards USD par an et un taux de croissance annuel composé potentiel d'au moins 2,5 %) ; il dispose d'une trajectoire politique réaliste et/ou a recours au marché pour l'augmentation des financements afin d'atteindre la cible identifiée

Les neuf mécanismes visent à combler le déficit de financement de la biodiversité de l'une des deux manières suivantes. Deux des neuf réduisent le besoin global de financement à consacrer à la conservation de la biodiversité. Les sept autres augmentent les financements destinés à la conservation de la biodiversité

Le tableau 1 montre l'ampleur des financements actuels et futurs qui transitent par ces mécanismes pour soutenir la conservation de la biodiversité. Les estimations sont exprimées en fourchettes, reflétant le degré d'incertitude.

L'analyse qui sous-tend ce rapport a débouché sur une valeur chiffrée pour huit des neuf mécanismes, qui ont collectivement le potentiel de contribuer entre 446 et 633 milliards USD par an d'ici 2030 au regard de besoins de financement annuels estimés entre 722 et 967 milliards USD pour la conservation de la biodiversité mondiale au cours de la prochaine décennie. Il n'a pas été possible de produire une estimation des montants actuels et futurs pour la catégorie Gestion des risques d'investissement. Néanmoins, le rapport a inclus cette catégorie, étant donné qu'elle reflète un aspect critique de l'impact sur la biodiversité et doit être prise en compte dans la Stratégie de mobilisation des ressources de la CDB, car l'intégration de la biodiversité dans le secteur financier sera essentielle au succès du Cadre mondial pour la biodiversité.



TABLEAU 1. Estimation des flux positifs et négatifs pour la conservation de la biodiversité.

Mécanismes financiers et politiques	2019 Milliards USD par an	2030 Milliards USD par an
A. Mécanismes qui réduisent le besoin général de financement à consacrer à la conservation de la biodiversité		
Réforme des subventions ayant des impacts nuisibles (secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture)	(542.0) – (273.9)	(268.1) – 0*
Gestion des risques d'investissement	N/A	
B. Mécanismes qui augmentent les flux de capitaux vers la conservation de la biodiversité		
Mécanismes de compensation de la biodiversité	6.3 – 9.2	162.0 – 168.0
Budgets nationaux et politique fiscale	74.6 – 77.7	102.9 – 155.4
Infrastructures naturelles	26.9	104.7 – 138.6
Produits financiers verts	3.8 – 6.3	30.9 – 92.5
Solutions fondées sur la nature et marchés du carbone	0.8 – 1.4	24.9 – 39.9
Aide publique au développement (APD)	4.0 – 9.7	8.0 – 19.4
Chaînes d'approvisionnement durables	5.5 – 8.2	12.3 – 18.7
ONG philanthropiques et spécialisées dans la conservation	1.7 – 3.5	Not Estimated**
Total des flux financiers positifs	123.6 – 142.9	445.7 – 632.5

Remarque : Tous les chiffres de ce tableau sont exprimés en dollars US de 2019.

* Suppose un scénario de réforme des subventions mondiales qui élimine progressivement d'ici 2030 les subventions avec les impacts les plus nuisibles telles que décrites par l'OCDE (2020)¹⁴.

** Alors que les flux futurs pour les ONG philanthropiques et spécialisées dans la conservation sont considérés comme hautement catalytiques pour la mobilisation des flux financiers du secteur privé, il a été établi qu'ils n'ont pas franchi le seuil nécessaire pour être inclus dans ce rapport en tant que mécanisme principal pour combler le déficit de financement de la biodiversité.

Ces estimations, et les défis de mobilisation des ressources d'ici 2030 qu'elles représentent, peuvent paraître démesurément importants. Toutefois, les ressources financières qui seront nécessaires pour combler le déficit de financement de la biodiversité sont d'une ampleur comparable au capital engagé dans les investissements mondiaux liés au climat, soit 579 milliards USD en 2017-2018, selon les estimations de Buchner et ses collègues en 2019.¹⁵ Pour rappel, ce montant est inférieur à ce que le monde dépense en un an en boissons non alcoolisées.¹⁶

Même en prenant en compte l'estimation maximale d'augmentation des flux de financement en faveur de la conservation de la biodiversité, soit 446 à 633 milliards USD par an, le déficit de financement de la biodiversité mondiale d'ici 2030 ne sera pas comblé à moins que des efforts importants ne soient déployés pour intensifier la réforme des subventions ayant un effet nuisible sur la biodiversité et améliorer les pratiques de gestion des risques d'investissement par le secteur financier. Ces subventions devaient être éliminées, supprimées progressivement ou réformées pour 2020 dans le cadre de la troisième cible des objectifs de biodiversité d'Aichi convenus en 2010, mais peu de progrès ont été réalisés. Si l'on continue à retarder l'adoption de mesures significatives pour réduire

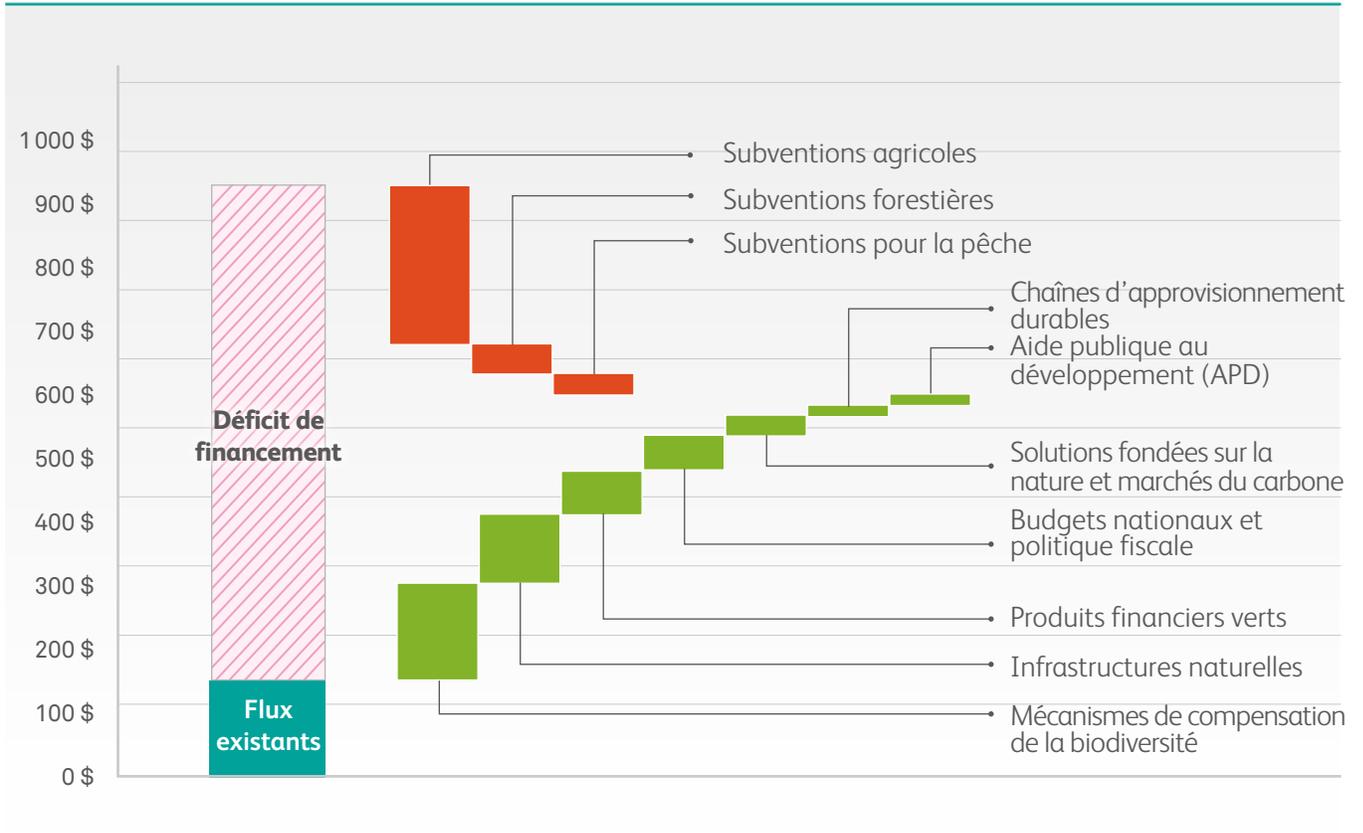
¹⁴ OCDE, 2020, Rising fossil fuel support poses a threat to building a healthier and climate-safe future, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/fossil-fuels/>.

¹⁵ CPI, 2019, Global Landscape of Climate Finance 2019 [Barbara Buchner, Alex Clark, Angela Falconer, Rob Macquarie, Chavi Meattle, Rowena Tolentino, Cooper Wetherbee], Climate Policy Initiative, Londres, disponible à l'adresse <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2019/11/2019-Global-Landscape-of-Climate-Finance.pdf>

¹⁶ Statista, 2020, disponible à l'adresse <https://www.statista.com/outlook/20020000/100/soft-drinks/worldwide?currency=usd> [consulté le 11 août 2020].

les subventions ayant un effet nuisible, il en résultera des dommages considérables pour la biodiversité et une dilution de l'efficacité des efforts de conservation. Dans le cadre d'un scénario pour 2030 dans lequel les subventions ayant un effet nuisible sur la biodiversité n'ont pas été réformées, le déficit de financement de la biodiversité mondiale sera de 210 à 239 milliards USD par an (figure 5).

FIGURE 5. Estimation de la croissance du financement résultant de la mise à l'échelle des mécanismes proposés à l'horizon 2030. (en milliards USD, base 2019, par an)



Chacun des mécanismes financiers et politiques recommandés pour combler le déficit de financement de la biodiversité est résumé ci-dessous et est décrit plus en détail au chapitre 5 du rapport complet. Les brèves descriptions ci-après incluent les flux de financement positifs ou négatifs estimés pour la conservation de la biodiversité pour chaque mécanisme et les actions nécessaires pour mettre en œuvre et développer chaque mécanisme.

1. Réforme des subventions avec des impacts nuisibles

Estimation du flux de subventions avec des impacts nuisibles pour 2019 : 273,9 à 542,0 milliards USD par an¹⁷
Flux potentiel de subventions avec des impacts nuisibles pour 2030 : 0 à 268,1 milliards de dollars US par an (en supposant le scénario de réforme des subventions ayant les impacts les plus nuisibles)

Les subventions sont des outils de politique fiscale utilisés par les gouvernements au bénéfice d'une population ou d'un secteur spécifique par le biais d'un soutien à la production, d'un soutien au revenu ou d'une réduction du coût des intrants. Les subventions jugées avoir un impact nuisible sur la biodiversité sont celles qui entraînent des activités productrices ou consommatrices qui exacerbent des pertes de la biodiversité, particulièrement importantes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture. Parmi ces activités destructrices figurent la déforestation, la surexploitation des stocks de poissons



Subventions agricoles



Subventions forestières



Subventions pour la pêche

et la pollution due à l'utilisation excessive d'engrais. Les subventions agricoles qui visent uniquement à augmenter la production des cultures ont conduit à des actions qui dégradent les ressources naturelles et la biodiversité. Ce rapport ne se prononce pas sur la question de savoir si les subventions sont intrinsèquement positives ou négatives pour l'économie ou le fonctionnement des marchés. Il propose plutôt des pistes qui permettent aux gouvernements de réformer les subventions à la production existantes et de les distribuer d'une manière qui ait un effet positif net sur la biodiversité plutôt que de la détériorer, tout en répondant aux autres objectifs sociaux et économiques du gouvernement.

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements nationaux et infranationaux devraient immédiatement entamer le processus de reconception, de réduction ou de réorientation des subventions existantes afin de mettre fin aux mesures d'incitation qui nuisent à la biodiversité au profit de celles qui la soutiennent explicitement ou, à tout le moins, qui ne nuisent pas à la biodiversité.
- Les gouvernements devraient tenir compte des impacts sur les pauvres et les groupes marginalisés de la société lorsqu'ils conçoivent des réformes des subventions, assurer une transition progressive et équitable où les impacts sociaux négatifs de la réforme des subventions sont atténués autant que possible, et veiller à ce que les groupes qui bénéficient du statu quo comprennent et soutiennent l'élan qui sous-tend la réforme des subventions.
- Les organisations internationales (y compris les universités et les ONG) devraient mettre en œuvre un programme de recherche coordonné qui permette une compréhension commune de ce qui constitue une subvention ayant un impact nuisible et des moyens de la réorienter pour obtenir des résultats positifs pour la biodiversité. La méthodologie de l'OCDE sur l'identification, l'évaluation et la réforme des subventions constitue un bon point de départ pour cet exercice.
- Les gouvernements donateurs et les banques multilatérales de développement devraient fournir un soutien financier et technique aux gouvernements des économies moins développées afin de réformer les subventions ayant un impact nuisible.
- Les entreprises devraient reconnaître l'élan et le soutien mondiaux qui sous-tendent la réforme des subventions ayant un effet nuisible et devraient revoir, identifier, divulguer et mettre en œuvre leurs engagements pour s'affranchir de leur dépendance à ces subventions. Elles devraient également s'engager et soutenir activement les efforts du gouvernement pour les réformer et les réorienter.

¹⁷ Les flux sont qualifiés de positifs, car répertoriés comme préjudiciables à la biodiversité.



2. Gestion des risques d'investissement

Comme décrit dans une section précédente et dans le rapport complet, le présent rapport ne fournit pas d'estimations actuelles ou futures dans ce domaine en raison du manque de données.

La gestion des risques d'investissement décrite dans ce rapport concerne les mesures prises par les institutions financières pour comprendre et gérer les risques que leurs investissements font peser sur la biodiversité. Le rapport passe en revue une série de pratiques de gestion des risques d'investissement, tant obligatoires que volontaires, dont beaucoup s'imposent de plus en plus dans l'investissement conventionnel. Il s'agit notamment d'un certain nombre d'outils de sélection et de normes que les investisseurs adoptent et qui leur permettent d'examiner les risques et de prendre des décisions éclairées afin d'éviter les

investissements susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la biodiversité, ou d'investir dans des zones qui ont des impacts positifs sur la biodiversité. Compte tenu de l'échelle énorme des marchés financiers mondiaux et des centaines de milliards de dollars investis dans les infrastructures, l'énergie, les transports, les industries extractives et d'autres projets ayant potentiellement des impacts nuisibles, l'intégration de ces pratiques de gestion des risques liés à la biodiversité sur les marchés financiers conventionnels représente une opportunité énorme pour prévenir les impacts négatifs sur la biodiversité.

RECOMMANDATIONS

- Les institutions financières devraient jouer un rôle de premier plan pour comprendre et éviter les dommages causés à la biodiversité par le déploiement de capitaux d'investissement privés. Elles devraient reconnaître ce que continuer à fonctionner selon le statu quo crée comme risques en termes de réputation, de respect de la réglementation et de la demande des investisseurs, ainsi que les possibilités de revenus potentiels qui découlent d'une gestion proactive des risques liés à la biodiversité. Elles devraient gérer ces risques en apportant des changements systémiques à leurs structures internes, incitations, politiques et indicateurs, afin de s'assurer que la conservation de la biodiversité est intégrée dans tous les investissements
- Les institutions financières devraient divulguer les impacts de leurs investissements sur la biodiversité par le biais de cadres de divulgation appropriés et exiger la même chose des entreprises dans leur portefeuille d'investissement.
- Les institutions financières devraient renforcer leur capacité à évaluer comment les décisions d'investissement peuvent conduire à la perte de biodiversité et à gérer les risques associés à la biodiversité.
- Les organismes de régulation financière et fiduciaire devraient adopter une conception plus large de l'obligation fiduciaire qui ne se limite pas à maximiser les rendements financiers à court terme, mais qui tient également compte des effets collatéraux positifs et négatifs des investissements sur les personnes à qui une obligation fiduciaire est due. Une compréhension révisée devrait permettre de considérer les avantages non financiers pour les clients, y compris la valeur de la biodiversité, comme des éléments appropriés de l'analyse par le fiduciaire des mérites des choix d'investissement concurrents.
- Les gouvernements devraient élaborer et mettre en œuvre des politiques et des législations qui obligent les institutions financières à mettre en place des cadres de divulgation des risques pour la biodiversité et à en rendre compte.
- Les organisations internationales, les institutions financières et les ONG (y compris les universités) devraient développer des mesures, des méthodologies et des plateformes pour partager les données sur les impacts des investissements sur la biodiversité.



3. Mécanismes de compensation de la biodiversité

Estimation du flux pour 2019 : 6,3 à 9,2 milliards USD par an
 2030 162,0 à 168,0 milliards USD par an

Les mécanismes de compensation de la biodiversité sont la dernière option dans la hiérarchie des mesures d'atténuation (éviter, minimiser, restaurer et compenser); ils s'inscrivent dans une politique de protection de la biodiversité mandatée par les gouvernements pour compenser les dommages inévitables à la biodiversité créés par un projet de développement lorsque la cause des dommages s'avère difficile ou impossible à éliminer. La CDB a adopté une décision appelant à l'application universelle de la hiérarchie des mesures d'atténuation et des mécanismes de compensation de la biodiversité.¹⁸ Les mécanismes de compensation devraient être mis en œuvre une fois que les projets de développement ont déployé tous leurs efforts pour éviter les impacts environnementaux négatifs ou les minimiser. Compte tenu de l'expansion rapide des centres

urbains et du développement des infrastructures qui y est associé, les mécanismes de compensation de la biodiversité offrent un moyen d'accroître le financement et la protection de la biodiversité. Dans le cadre d'une politique de compensation, toute perte de biodiversité due au développement doit être compensée de telle sorte qu'il y ait un gain net ou, du moins, aucune perte nette de biodiversité. Actuellement, 42 pays ont mis en place des politiques de compensation de la biodiversité, mais moins de 20 % d'entre eux les appliquent. Les estimations relatives à la mise à l'échelle des mécanismes de compensation de la biodiversité figurant dans ce rapport sont basées à la fois sur la mise en œuvre complète des politiques existantes par ces 42 pays et sur l'application élargie des politiques de compensation dans les pays sur la base d'une analyse des impacts anticipés sur le développement à l'échelle mondiale d'ici 2030.

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements ayant des politiques de compensation de la biodiversité et une hiérarchie des mesures d'atténuation devraient renforcer l'application de la loi en utilisant des outils tels que la réglementation, les processus de planification et la législation. Les gouvernements qui n'ont pas de politiques existantes devraient immédiatement les élaborer, les mettre en œuvre et les appliquer afin, en premier lieu, d'éviter et de minimiser les impacts sur l'habitat naturel essentiel et, en second lieu, de mettre en œuvre des mécanismes de compensation de la biodiversité afin de ne pas subir de perte nette de biodiversité ou, si possible, d'obtenir un gain net.
- Les gouvernements nationaux et infranationaux devraient mener (et rendre publique auprès des autorités, des promoteurs et des communautés) une planification spatiale du paysage pour identifier les zones d'habitat essentiel, et la rendre publique pour influencer les processus de planification du développement et renforcer l'application effective de la hiérarchie des mesures d'atténuation.
- Les gouvernements nationaux et infranationaux devraient exiger des promoteurs de projets qu'ils effectuent un suivi et des rapports à long terme sur les mécanismes de compensation de la biodiversité afin de s'assurer qu'ils atteignent les résultats souhaités.
- Les institutions financières devraient renforcer la mise en œuvre de normes de performance liées à la biodiversité dans leurs investissements et exiger que les projets dans lesquels elles investissent démontrent, par le biais de rapports et de vérifications, qu'il n'y a pas de perte nette de biodiversité ou, si possible, qu'il y a un gain net. Les investissements devraient être conçus de manière à permettre un financement adéquat du suivi à long terme des mécanismes de compensation après l'achèvement du développement.

¹⁸ Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, 14e réunion, Sharm El-Sheikh, Égypte, 2018, disponible à l'adresse <https://www.cbd.int/decisions/cop/?m=cop-14>.



4. Budgets nationaux et politique fiscale

Estimation du flux pour 2019 : 74,6 à 77,7 milliards USD par an
Flux potentiel pour 2030 : 103,0 à 155,4 milliards USD par an

Les budgets gouvernementaux sont actuellement la principale source de financement pour la conservation de la biodiversité, représentant 54 à 60 % du financement total enregistré et présenté dans ce rapport. Cependant, tout en définissant les priorités de dépenses du budget de l'État en faveur de la biodiversité, la collecte de recettes fiscales peut s'avérer insuffisante pour combler le déficit de financement de la biodiversité en 2030. Ce rapport décrit plusieurs catégories de taxes spéciales, de droits, de prélèvements et d'autres mesures fiscales innovantes que les gouvernements nationaux et infranationaux

peuvent imposer soit pour augmenter les recettes destinées à financer la protection de la biodiversité, soit pour encourager ou décourager les activités qui profitent à la biodiversité ou la dégradent. Pour garantir que ces recettes supplémentaires soient directement consacrées à la conservation de la biodiversité (et non pas simplement détournées vers le budget général), le rapport recommande en outre que les gouvernements limitent ou « réservent » ces fonds aux utilisations de conservation de la biodiversité pour lesquelles ils ont été créés

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements devraient élaborer et mettre en œuvre de nouvelles politiques fiscales, ou accroître l'efficacité des politiques existantes, de manière à augmenter les dépenses nationales pour la conservation de la biodiversité et décourager les activités qui nuisent à la biodiversité. Ces politiques devraient être conçues et soutenues par plusieurs ministères, notamment les ministères des Finances, de l'Environnement et des Ressources naturelles, ainsi que par d'autres organismes gouvernementaux, et s'inscrire dans le cadre de leurs activités.
- Les gouvernements nationaux et infranationaux devraient améliorer l'efficacité, l'efficience, le suivi et le compte rendu de l'utilisation des recettes générées pour la conservation de la biodiversité.
- Les institutions financières internationales (telles que la Banque mondiale, le FMI et d'autres) devraient accroître leur soutien financier à la biodiversité et soutenir les efforts des pays pour mettre en place des taxes et des redevances dont les recettes sont affectées aux activités de conservation.





5. Infrastructures naturelles

Estimation du flux pour 2019 : 26,9 milliards USD par an

Flux potentiel pour 2030 : 104,7 à 138,6 milliards USD par an

La protection des infrastructures naturelles répond à un double objectif. Premièrement, elle maintient des écosystèmes sains à long terme; deuxièmement, elle fournit des services écosystémiques aux populations humaines, en soutenant les moyens de subsistance et les communautés. Dans ce rapport, les investissements dans les infrastructures naturelles sont décrits à travers le prisme des programmes de protection des bassins versants. Ces dernières années, l'urbanisation et l'augmentation de la demande de ressources des villes qui en résulte ont accru l'importance de l'approvisionnement en eau et de la protection des bassins versants, tandis que le risque croissant de phénomènes météorologiques extrêmes et d'élévation du

niveau de la mer a mis en évidence l'importance de la protection des côtes. Le financement des infrastructures naturelles est presque entièrement assuré par des entités publiques par le biais de subventions et de contrats pour la protection des bassins versants, mais il existe de nouveaux domaines qui incluent des investissements du secteur public et du secteur privé, notamment les investissements dans les bassins versants axés sur les utilisateurs, l'échange de crédits de compensation pour la qualité de l'eau, et autres. En outre, il est de plus en plus évident que les coûts relatifs de la protection et de la gestion des réserves d'eau naturelles et de la lutte contre les inondations peuvent être moins élevés que les approches d'ingénierie traditionnelles.

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements nationaux, sous-nationaux et locaux devraient exiger l'évaluation des alternatives d'infrastructures naturelles dans tous les projets d'infrastructure et, lorsque cela est possible et rentable, ils devraient exiger leur utilisation dans les projets de développement publics et privés par le biais de contrats et de concessions, de processus de passation de marchés et de réglementation.
- Les entreprises du secteur privé qui dépendent de l'eau sur le plan opérationnel devraient, avec les gouvernements nationaux et infranationaux, participer au développement, au financement, à la mise en œuvre et à l'entretien des infrastructures naturelles des bassins versants dans lesquels elles opèrent.
- Les compagnies d'assurance et les institutions financières devraient intégrer les avantages des services écosystémiques fournis par les infrastructures naturelles dans leur modélisation des risques. Les résultats devraient être pris en compte dans les décisions relatives aux coûts du capital et se traduire par des primes qui incitent à l'utilisation des infrastructures naturelles conformément à la modélisation des risques ainsi qu'aux normes et processus internationaux et nationaux.
- Les organisations internationales, telles que les instituts de recherche, les ONG et les organismes de normalisation, devraient élaborer des preuves solides sur les coûts et les performances des différentes formes d'infrastructures naturelles. Cela devrait être réalisé en tandem avec le processus de développement de normes internationales, d'outils, de mesures et de processus de collecte de données pour les infrastructures naturelles.
- Les entités engagées dans l'élaboration de programmes d'études, la certification professionnelle et la formation continue des ingénieurs, des planificateurs et d'autres professionnels devraient exiger une formation appropriée qui sensibilise et renforce les capacités sur la manière d'évaluer à la fois la rentabilité et les avantages environnementaux de la conception, du développement et de l'entretien des projets d'infrastructures naturelles pour répondre aux besoins humains.



6. Produits financiers verts

Estimation du flux pour 2019 : 3,8 à 6,3 milliards USD par an

Flux potentiel pour 2030 : 30,9 à 92,5 milliards USD par an

Les produits financiers verts sont un ensemble d'instruments financiers, principalement des titres de créance et des capitaux propres, qui facilitent le flux de capitaux d'investissement dans les entreprises et les projets qui peuvent avoir un impact positif sur la biodiversité. Ce rapport examine une gamme de produits financiers verts qui peuvent canaliser le financement vers des investissements verts produisant des bénéfices environnementaux. Le rapport examine le rôle des obligations vertes.

des prêts liés au développement durable et des fonds de capital-investissement dans le soutien de la biodiversité. Le rapport note également les développements émergents et innovants dans le domaine du financement vert, tels que les obligations à impact environnemental, les produits d'assurance, et le rôle croissant que jouent les gouvernements par le biais de mécanismes de financement et d'efforts spécifiques pour encourager l'augmentation des investissements privés.

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements devraient travailler avec les organisations d'investissement privé pour développer, mettre en œuvre et appliquer des directives claires, des incitations, des sanctions et des exigences de divulgation qui favorisent et encouragent les investissements visant à protéger la biodiversité. Les gouvernements peuvent y parvenir de deux manières : premièrement, en créant des opportunités pour de nouveaux marchés grâce à des politiques, des structures et des réglementations; deuxièmement, en encourageant les flux de nouveaux investissements supplémentaires de capitaux privés.
- Les gouvernements nationaux et régionaux devraient tirer parti de leur capacité à lever des capitaux sur les marchés privés, via l'émission de dette verte, afin d'augmenter le montant du capital initial disponible pour l'investissement dans la conservation de la biodiversité.
- Les organismes d'investissement et les institutions financières privées devraient élaborer et appliquer des politiques internes établissant des indicateurs de performance internes qui encouragent la structuration, l'offre et l'utilisation de produits financiers présentant des avantages explicites pour la biodiversité.
- Les gouvernements et les institutions financières privées devraient – en vue de catalyser le flux de capitaux vers la biodiversité – développer et mettre en œuvre des normes et des mécanismes industriels qui garantissent la responsabilité, la transparence et la vérification des transactions financières qui sont censées avoir un impact positif sur la biodiversité.
- Les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les fondations privées devraient fournir des capitaux de départ, des prêts concessionnels, ou des financements destinés à atténuer les risques, qui permettent de catalyser le développement des projets et complètent les efforts locaux de conservation.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle important pour encourager l'augmentation des investissements privés par le biais de mécanismes de financement et d'efforts spécifiques.



7. Solutions fondées sur la nature et marchés du carbone

Estimation du flux pour 2019 : 0,8 à 1,4 milliard USD par an

Flux potentiel pour 2030 : 24,9 à 40,0 milliards USD par an

Alors que les pays s'orientent vers le développement de nouveaux programmes pour soutenir la réalisation de leurs objectifs climatiques nationaux (notamment par le biais de leurs Contributions nationales déterminées, ou CDN), l'accent est mis de plus en plus sur la protection et la restauration des forêts et autres écosystèmes riches en biodiversité dans le cadre de ce que l'on appelle les solutions fondées sur la nature (SFN) et les solutions climatiques naturelles (SCN). En effet, des données scientifiques récentes indiquent que les SCN peuvent fournir jusqu'à un tiers du potentiel d'atténuation – d'un bon rapport coût-efficacité et de court terme -- nécessaire d'ici 2030 pour rester en dessous de 1,5 degré Celsius de réchauffement. Le rapport décrit plusieurs voies que les pays pourraient emprunter pour développer une ou plusieurs stratégies SFN/ SCN dans le cadre de la réalisation de leurs objectifs CDN, et il fournit des estimations du montant du financement que ces efforts pourraient générer et qui auraient des avantages directs

pour la biodiversité. En outre, un certain nombre de pays élaborent des politiques nationales (ou, dans certains pays, infranationales ou juridictionnelles) qui utilisent la tarification du carbone dans le cadre de leurs stratégies climatiques globales. Ces politiques prennent généralement la forme de taxes directes sur le carbone ou de la création d'un programme réglementé de plafonnement et d'échanges, et dans lequel les émetteurs de gaz à effet de serre sont assujettis à un seuil et réglementés par des programmes qui permettent la création et l'échange de crédits carbone. L'échange actif de ces crédits (qui sont émis en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone [tCO₂e]) permet de créer un marché du carbone solide. Lorsque les pays autorisent la création de titres compensatoires de carbone à partir de pratiques forestières ou d'autres projets naturels et terrestres, la vente de ces crédits peut créer une source importante de financement pour la conservation des forêts et de la biodiversité.

RECOMMANDATIONS

- Les gouvernements nationaux devraient inclure une ou plusieurs stratégies avec des solutions fondées sur la nature (SFN), telles que le reboisement, dans le prochain cycle d'engagements de Contributions nationales déterminées (CDN) dans le cadre de l'accord de Paris.
- Les gouvernements disposant de marchés du carbone devraient autoriser l'utilisation de mécanismes de compensation provenant de l'agriculture, des forêts et d'autres utilisations des terres. Les gouvernements qui ne disposent pas de marchés du carbone devraient mettre en place de nouveaux programmes de tarification du carbone comprenant des taxes sur le carbone, des programmes de plafonnement et d'échange ou d'autres politiques climatiques qui fixent le prix des émissions de carbone et permettent l'utilisation de titres compensatoires de carbone provenant de l'agriculture, des forêts et d'autres pratiques d'utilisation des terres.
- Les gouvernements des pays riches en forêts et en biodiversité devraient adopter des politiques visant à accroître la mise en œuvre et l'ampleur des programmes REDD+ nationaux et juridictionnels, y compris la possibilité d'imbriquer les projets REDD+ existants, afin d'en maximiser l'ampleur.
- Les gouvernements et les organismes de normalisation qui régissent à la fois la conformité (plafonnement) et les marchés volontaires de carbone devraient exiger l'utilisation et le respect de normes qui incluent la biodiversité et les garanties sociales pour tous les projets de foresterie et d'utilisation des terres, ainsi que pour les SFN. Ces organismes devraient également améliorer la transparence et la quantifiabilité de la biodiversité dans le cadre de toutes les normes existantes et nouvelles qui s'appliquent aux forêts et aux systèmes naturels.



8. Aide publique au développement (APD)

Estimation du flux pour 2019 : 4,0 à 9,7 milliards USD par an

Flux potentiel pour 2030 : 8,0 à 19,4 milliards USD par an

L'Aide publique au développement (APD) est définie au sens large comme une aide, versée par les pays directement ou par l'intermédiaire d'institutions multilatérales, destinée à soutenir et à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement. Il comprend des financements concessionnels, des subventions et la fourniture d'une assistance technique. Dans le contexte de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les objectifs d'Aichi 2010 ont appelé à une « augmentation substantielle » des ressources disponibles de toutes sources pour soutenir la mise en œuvre de la Convention. En 2012, les parties ont adopté une décision appelant les pays donateurs à doubler les flux d'aide

étrangère pour la biodiversité pour 2015 par rapport aux niveaux de 2010, et à les maintenir au moins à ce niveau jusqu'en 2020. Cet objectif a été essentiellement atteint par les pays donateurs. Le rapport recommande que le financement de l'APD aux pays riches en biodiversité double à nouveau entre 2020 et 2030, le nouveau financement étant principalement destiné à soutenir les efforts des pays pour élaborer des plans nationaux de financement de la biodiversité et mettre en œuvre l'ensemble des mécanismes appropriés au niveau national décrits dans ce rapport afin de s'assurer que chaque pays répond à ses besoins de financement de la biodiversité.

RECOMMANDATIONS

- Les bailleurs de fonds internationaux devraient s'engager à nouveau à doubler les flux d'APD d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2019 afin de soutenir la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité après 2020. La fourniture d'APD devrait inclure comme critère la conservation de la biodiversité, aux côtés des critères existants tels que le développement économique, dans l'établissement des priorités des pays qui reçoivent des flux d'APD.
- Les gouvernements donateurs devraient mieux déployer l'aide accrue et se concentrer sur les conditions favorables dans le pays afin de débloquent d'autres mécanismes abordés dans ce rapport, notamment l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) et de plans de financement nationaux pour la biodiversité.
- Les agences d'aide bilatérales et multilatérales devraient renforcer leurs efforts pour intégrer la biodiversité dans leurs portefeuilles de subventions et de prêts.
- Les donateurs bilatéraux et les banques multilatérales de développement devraient exiger la communication des résultats des projets de biodiversité, et être plus responsables de leur application du critère de performance 6 de la SFI, notamment en ce qui concerne l'application de la hiérarchie des mesures d'atténuation et des mécanismes de compensation de la biodiversité



9. Chaînes d'approvisionnement durables

Estimation du flux pour 2019 : 5,5 à 8,2 milliards USD par an

Flux potentiel pour 2030 : 12,3 à 18,7 milliards USD par an

La durabilité des chaînes d'approvisionnement concerne la gestion des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance relatifs à la circulation des biens et des services le long des chaînes d'approvisionnement, des producteurs aux consommateurs. L'impact historique des chaînes d'approvisionnement mondiales sur la biodiversité a été largement négatif, en raison du changement d'utilisation des terres et des pratiques agricoles, forestières, de pêche et autres pratiques non durables associées aux produits de base. Toutefois, l'évolution vers des pratiques plus responsables de gestion de la chaîne d'approvisionnement offre la possibilité d'éviter les dommages et d'avoir un effet positif sur la biodiversité, notamment grâce aux engagements importants pris par les entreprises ces dernières années pour éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement. Ce rapport explore une série d'options pour réduire les impacts négatifs de la chaîne d'approvisionnement sur la

biodiversité, y compris l'amélioration des politiques et des normes internes, l'utilisation de normes et de certifications de durabilité par des tiers, et le financement direct par les entreprises des améliorations de la durabilité au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, y compris dans les pays producteurs. Le rapport examine également les options permettant d'obtenir un impact positif, telles que les initiatives d'approvisionnement durable au niveau de la juridiction/du paysage et la gestion axée sur la conservation des ingrédients d'origine naturelle. Bien que le rapport présente quelques estimations sur le financement actuel et futur prévu pour la durabilité, une grande partie du financement des chaînes d'approvisionnement durables est assurée par les entreprises et, par nature, ne fait pas l'objet d'informations publiques. Ainsi, le montant dépensé par les entreprises pour accroître la durabilité des chaînes d'approvisionnement pourrait être plus élevé que celui estimé ici.

RECOMMANDATIONS

- Tous les acteurs engagés dans les chaînes d'approvisionnement devraient collaborer pour favoriser l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, en se concentrant immédiatement sur le soja, l'huile de palme, le bétail et les produits forestiers, notamment en élaborant et en appliquant des normes de production et en améliorant les moyens pour suivre les produits et les impacts du producteur au consommateur.
- Les gouvernements des pays fournisseurs (exportateurs) devraient améliorer l'aménagement du territoire et appliquer la législation et les mesures visant à réduire la déforestation ou la conversion des autres écosystèmes naturels. Les gouvernements devraient également fournir un soutien financier et technique, y compris des services de vulgarisation agricole, et faciliter l'accès au marché pour les producteurs respectueux de la réglementation afin d'encourager la production durable des produits de base.
- Les gouvernements des pays acheteurs (importateurs) devraient tirer parti de leur pouvoir de marché et de leur influence diplomatique pour encourager les gouvernements des pays exportateurs à appliquer des pratiques durables.
- Les consommateurs devraient, avec le soutien des gouvernements et des entreprises, s'informer sur l'impact environnemental de leur comportement de consommation et utiliser ensuite leur pouvoir d'achat pour exiger une plus grande transparence et de meilleures pratiques, telles que des produits sans déforestation, grâce à une utilisation accrue des écolabels et des systèmes de certification par les entreprises et les marques pour soutenir les pratiques favorables à la biodiversité dans les chaînes d'approvisionnement.
- Les grands acheteurs ayant une influence importante dans les chaînes d'approvisionnement devraient élaborer et mettre en œuvre des politiques et des normes d'approvisionnement écologique ; travailler au sein de la chaîne d'approvisionnement pour surveiller, suivre et vérifier les impacts sur la biodiversité afin de s'assurer que les producteurs primaires respectent les normes de durabilité requises ; et travailler avec les gouvernements pour inciter, soutenir et exiger des producteurs locaux et des intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement, qui opèrent à une échelle plus locale ou juridictionnelle, qu'ils abandonnent les pratiques non durables au profit de celles qui favorisent la biodiversité.
- Les pays devraient redoubler d'efforts dans le cadre de l'architecture internationale, en particulier l'OMC, pour élaborer des accords commerciaux verts qui facilitent et encouragent l'augmentation des échanges de produits de base produits sans conversion des habitats naturels.

CONCLUSION

Ce rapport met en lumière les risques liés à la perte de biodiversité, présente des arguments convaincants pour la prise en compte de la valeur de la nature dans nos économies et apporte une contribution spécifique aux négociations sur une stratégie de mobilisation des ressources dans le contexte du Cadre mondial pour la biodiversité après 2020 au titre du processus de la CDB des Nations unies. Il met principalement l'accent sur la nécessité pour tous les pays de prendre des mesures accrues pour adopter des politiques environnementales et économiques visant à protéger la biodiversité et à réduire les pratiques destructrices. Le rapport souligne en outre la possibilité pour le secteur privé d'apporter une contribution majeure au financement de la conservation de la nature, mais il est clair que ce potentiel ne sera réalisé que si les gouvernements créent les conditions qui rendent cet investissement rentable.

Les analyses qui sous-tendent ce rapport reposent sur les meilleures données disponibles, mais reconnaissent qu'en raison de la complexité et de l'interconnexion de la nature, l'ampleur des risques auxquels nous sommes confrontés en raison de la perte de biodiversité est impossible à mesurer pleinement, et que toute évaluation du capital naturel est susceptible d'être sous-estimée. Ainsi, l'éventail des estimations financières présentées dans ce rapport est imparfait. Toutefois, ces incertitudes ne doivent pas être une excuse pour l'inaction. Les arguments en faveur de la protection de la biodiversité, son urgence et les politiques et mécanismes nécessaires sont suffisamment clairs ; plus vite les gouvernements commenceront à souscrire à la police d'assurance qui consiste à combler le déficit de financement de la biodiversité et à valoriser la nature de manière appropriée, moins la prime sera élevée.



... plus vite les gouvernements commenceront à souscrire à la police d'assurance visant à combler le déficit de financement de la biodiversité et à valoriser la nature de manière appropriée, moins la prime sera élevée.

AUTEURS

Andrew Deutz, Geoffrey M. Heal, Rose Niuc, Eric Swanson, Terry Townshend, Zhu Lic, Alejandro Delmard, Alqayam Meghjid, Suresh A. Sethi, et John Tobin-de la Puente

AUTEURS CONTRIBUTEURS

Contexte de la biodiversité mondiale pour l'avant-propos et le résumé : Tom Lovejoy
Mécanismes de compensation de la biodiversité : Bruce McKenney, Jessica Wilkinson, Joseph Kiesecker, Christina Kennedy, et James Oakleaf
Financement de la conservation de la biodiversité en milieu urbain : Robert McDonald
Produits financiers verts : Patricia De Pauw, Sebastián Molina Gasman, et Alekhya Mukkavilli
Réforme des subventions préjudiciables : Kara Guse
Gestion des risques d'investissement : Marie-Justine Labelle, Alekhya Mukkavilli, et Yasomie Ranasinghe
Solutions sur la nature et marchés du carbone : Kelley Hamrick
Infrastructures naturelles : Alekhya Mukkavilli
Aide publique au développement : Marie-Justine Labelle, Yasomie Ranasinghe, Everett Sanderson, et Jim Stephenson
Chaînes d'approvisionnement durables : Kara Guse, Yasomie Ranasinghe, et Jim Stephenson

GROUPE CONSULTATIF TECHNIQUE

Marco Albani (conseiller indépendant), Frank Hawkins (Union internationale pour la conservation de la nature), Onno van den Heuvel (Initiative de financement de la biodiversité du PNUD), Katia Karousakis (Organisation de coopération et de développement économiques), Margaret Kuhlow (WWF International), Kenneth Lay (Rock Creek Group), Aileen Lee (Fondation Gordon et Betty Moore), David Meyers (Conservation Finance Alliance), Andrew Mitchell (Global Canopy), Mark Opel (Campaign for Nature), et Kyung-Ah Park (Goldman Sachs) Park (Goldman Sachs)

RÉVISEURS/CONTRIBUTEURS

Justin Adams (Alliance des forêts tropicales, Forum économique mondial), Géraldine Ang (Organisation de coopération et de développement économiques), Ulrich Apel (Fonds pour l'environnement mondial), Marco Arlaud (Initiative de financement de la biodiversité du PNUD), Mohamed Imam Bakarr (Fonds pour l'environnement mondial), Larry Band (consultant indépendant), Andrea Barrios (Fondation Rockefeller), Raffaello Cervigni (Banque mondiale), Gretchen Daily (Université de Stanford), Nick Dilks (Ecosystem Investment Partners), Mafalda Duarte (Climate Investment Funds, Banque mondiale), Yasha Feferholtz (Convention des Nations unies sur la diversité biologique), Monica Filkova (Climate Bonds Initiative), Charlotte Kaiser (The Nature Conservancy), Kerry ten Kate (Natural England), Amanda Kelsten (Bloomberg), Sean Kidney (Climate Bonds Initiative), Linda Krueger (The Nature Conservancy), Gemma Lawrence (Loan Market Association), Richard Lawrence (Overlook Investments), Winsor J. Lee (Bloomberg NEF), Li Nuyun (China Green Carbon Fund), Lu Xiankun (Centre LEDECO), Pascal Martinez (Fonds pour l'environnement mondial), Adam C.T. Matthews (Church of England Pensions Board), Tom Mitchell (Cambridge Associates), Jen Molnar (The Nature Conservancy), Stefano Pagiola (Banque mondiale), Edward Perry (Organisation de coopération et de développement économiques), Alexandra Pinzon-Torres (London School of Economics), Kelly Racette (The Nature Conservancy), Massimiliano Riva (Fonds commun des Nations unies pour les GDS), Giovanni Ruta (Banque mondiale), Lynn Scarlett (The Nature Conservancy), Hugh Searight (Banque mondiale), Andrew Seidl (Initiative de financement de la biodiversité du PNUD), Priya Shyamsundar (The Nature Conservancy), Krista Tukiaainen (Climate Bonds Initiative), Hannah Vanstone (Loan Market Association), Kurt Vogt (HPL LLC), Mike Wironen (The Nature Conservancy), Tracy Wolstencroft (National Geographic) et Zhao Xiaolu (Environmental Defense Fund, Chine)

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les auteurs tiennent à remercier les membres du groupe consultatif technique, les auteurs contributeurs et les réviseurs pour leurs précieuses contributions qui ont enrichi le rapport. Le contenu et les positions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de ceux qui ont apporté leur contribution, ni des organisations auxquelles ils sont affiliés.

SUGGESTION DE CITATION :

Deutz, A., Heal, G. M., Niu, R., Swanson, E., Townshend, T., Zhu, L., Delmar, A., Meghji, A., Sethi, S. A., et Tobin-de la Puente, J. 2020. Financement de la conservation de la nature : Comblant le déficit de financement de la biodiversité mondiale. L'Institut Paulson, The Nature Conservancy et le Centre Atkinson de Cornell pour un avenir durable.

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Jonathan Tsao

CRÉDITS PHOTOS :

Couverture (*arbres/chutes d'eau*) : © Ken Geiger/TNC Page 04-05 (*séquoias*) : © Patrick McDonald/TNC Photo Contest 2018 Page 06 (*bébé tortue*) : © Carlton Ward Jr. Page 16 : © Michael Gallagher/TNC Photo Contest 2019 Page 18, de gauche à droite : © Yaron Schmid/TNC Photo Contest 2019, © Junqiu Huang/TNC Photo Contest 2019, © Jennifer Adler Page 22 : © Tyler Schiffman/TNC Photo Contest 2019 Page 10, 22 (*aigrette*) : © Jianmin Wang Page 28 : © Harvey Locke

Copyright © 2020 L'Institut Paulson, The Nature Conservancy et le Centre Atkinson de Cornell pour un avenir durable

Remerciements

Les auteurs sont reconnaissants aux nombreuses personnes, outre les membres du groupe consultatif technique, qui ont contribué à ce rapport en tant que réviseurs, conseillers, sympathisants, communicateurs ou sources d'information, notamment Katie Baidon, Divina Baratta, Kristin Gomez, Sara Levin Stevenson, Alan Martínez, Bianca Shead et Eve Wang. Les auteurs de l'Institut Paulson tiennent à remercier Henry M. Paulson Jr. pour son leadership et sa vision, Deborah Lehr pour son inspiration et ses conseils, ainsi que Tom Lovejoy et Larry Linden pour leurs sages conseils. Les auteurs de The Nature Conservancy tiennent à remercier Jennifer Morris pour son soutien et sa vision. Les auteurs de Cornell University sont reconnaissants envers la direction et le personnel du Centre Cornell Atkinson pour un avenir durable pour leur soutien logistique, financier et en matière de communication.

À propos de l'Institut Paulson

L'Institut Paulson est un « centre de réflexion et d'action » indépendant et non partisan qui se consacre à la promotion d'une relation entre les États-Unis et la Chine servant à maintenir l'ordre mondial dans un monde en évolution rapide. Notre attention sur les États-Unis et la Chine est dictée par le fait qu'il s'agit de la relation bilatérale la plus conséquente au monde. Nous opérons souvent à l'intersection de l'économie, des marchés financiers, de la protection de l'environnement et de la défense des politiques, en partie en favorisant une croissance économique équilibrée et durable. Fondé en 2011 par l'ancien secrétaire au Trésor Henry M. Paulson, Jr. l'Institut est basé à Chicago avec des bureaux à Washington et à Pékin.

Address: 625 North Michigan Avenue, Suite 2500, Chicago, IL 60611

Website: www.paulsoninstitute.org; *Twitter:* @PaulsonInst



À propos de The Nature Conservancy

The Nature Conservancy est une organisation mondiale de conservation qui se consacre à la conservation des terres et des eaux dont toute vie dépend. Guidés par la science, nous créons des solutions innovantes, sur le terrain, pour relever les défis les plus difficiles de notre monde, afin que la nature et les hommes puissent s'épanouir ensemble. Nous nous attaquons au changement climatique, en préservant les terres, les eaux et les océans sur une échelle sans précédent et en fournissant de la nourriture et de l'eau de manière durable. Actifs dans 79 pays et territoires, nous utilisons une approche collaborative qui implique les communautés locales, les gouvernements, le secteur privé et d'autres partenaires.

Address: 4245 North Fairfax Drive, Suite 100, Arlington, VA 22203-1606

Website: www.nature.org; *Twitter:* @nature_org



À propos du Centre Atkinson de Cornell pour un avenir durable

Le Centre Cornell Atkinson pour un avenir durable est la plaque tournante de la recherche collaborative sur la durabilité à Cornell University. Il établit des liens vitaux entre les chercheurs, les étudiants, le personnel et les partenaires externes. Nous établissons des liens nouveaux et inattendus qui catalysent des changements extraordinaires. Nous savons que des idées audacieuses et de nouveaux modèles puissants garantiront non seulement la survie des gens et de la planète, mais aussi leur épanouissement. En s'appuyant sur la vaste et profonde base de connaissances de Cornell University, nous réunissons des experts et des innovateurs passionnés, des théoriciens et des praticiens, des chefs d'entreprise et des philanthropes pour proposer des solutions de durabilité à grande échelle et à long terme. Ensemble, nous construisons un avenir résilient.

Adresse : 200 Rice Hall | 340 Tower Road, Cornell University, Ithaca, NY 14853

Site web : www.atkinson.cornell.edu ; *Twitter :* @AtkinsonCenter

